



CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

EXAMEN DES EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ DU RAYONNEMENT ÉLECTROMAGNÉTIQUE DE RADIOFRÉQUENCES



DÉCEMBRE 2010

Rapport du Comité
Permanent de la Santé



DECEMBER 2010

Report of the Standing
Committee on Health

Santé publique et impact des radiations EM micro-ondes : Le rapport du Comité santé de la Chambre des Communes (Parlement) désavoue l'autorité de santé du Canada.

NEXT-UP ORGANISATION 07 12 2010

Le Comité permanent de la santé de la Chambre des Communes du Parlement Canadien vient de publier son rapport concernant les effets nocifs possibles sur la santé des rayonnements électromagnétiques artificiels micro-ondes issus des Radio Fréquences.

La conclusion et les recommandations faites à l'unanimité par tous les partis politiques remettent en question la norme de protection de l'autorité gouvernementale Santé Canada (*Code de sécurité 6, équivalent en France au décret 2002-775*) qui régie la protection des citoyens contre les effets nocifs des radiations Hautes Fréquences micro-ondes. De plus, le Bloc Québécois dénonce l'imposition d'antennes relais à proximité des populations.

Extrait des conclusions, page 11 : "*Certaines études ont conclu que l'exposition au rayonnement électromagnétique de RF de faible intensité avait des effets néfastes sur la santé, et que la documentation scientifique comportait des lacunes en ce qui a trait à l'exposition des enfants, aux effets sur la fonction cérébrale et aux effets éventuels sur la capacité reproductrice.*"

Synthèse succincte et analyse des cinq recommandations unanimes du Comité de santé du Parlement, page 11 :

Recommandation 1 : En recommandant des fonds pour la recherche provenant du gouvernement du Canada, le comité dénonce le financement actuel qui est fait à partir des fonds provenant d'organismes "intéressés par les résultats des études". Il a été dit au Comité que l'association canadienne des télécommunications du sans fil a financé avec des millions de \$ un centre associé à l'Université d'Ottawa et que ce centre a retardé pendant plus de quatre années les conclusions de l'étude internationale Interphone.(...)

Recommandation 2 : Évaluation non exhaustive par un nouvel organisme indépendant et compétent (autre que l'autorité Santé Canada) des études et de la documentation scientifique sur les effets possibles sur la santé de l'exposition prolongée aux micro-ondes, lancement d'une étude sur l'Électro Hyper Sensibilité et d'une comparaison des normes avec d'autres pays. Actuellement Santé Canada ne reconnaît pas d'effets délétères sur la santé issus des irradiations par les HF micro-ondes et encore moins la pathologie (l'état) dit d'Électro Hyper Sensibilité (EHS). La preuve scientifique présentée au comité par les experts internationaux et indépendants a fait état de la réalité constatée ; ruptures d'ADN, cancers, baisse de fertilité, maux de tête, insomnies, difficulté de concentration, vertiges, [irrégularités cardiaques](#), . .



Le Parlement Chambre des Communes OTTAWA
Intégralité des auditions dont celle de
Next-up organisation-France [\[UK-Click\]](#)



Comité permanent de la santé, présidente Joy SMITH



CANADA Chambre des Communes OTTAWA

Recommandation 3 et 4 : En recommandant à l'autorité Santé Canada et aux industriels du Canada de faire la promotion de l'utilisation sécuritaire des technologies sans fil, le comité reconnaît que présentement rien n'est fait à la hauteur des enjeux à ce sujet. Par exemple, dans les manuels d'utilisations, les mises en garde qui doivent être connues du public utilisateur pour un usage sécuritaire sont inscrites en tous petits caractères, donc non vue (notamment les avertissements concernant les zones réglementaires dites de sécurité de 5/8 pouce par rapport à toute partie du corps : [iPhone, Motorola, BlackBerry...](#) dans le cas contraire il y a des risques pour la santé comme les tumeurs,...). La ville de San Francisco vient tout juste d'obliger les opérateurs et manufacturiers à inscrire des informations tel que le niveau d'irradiation (DAS) exprimé en Watt par Kilo de masse humaine [en même grandeur de caractères que le prix de vente des mobiles](#), de plus avec des avertissements de santé publique comparables à ceux que l'on retrouve actuellement sur les paquets de cigarettes ...

Les restrictions pour les enfants (Interdiction du cellulaire dans les écoles en France..) et la nécessité d'une limitation aux expositions inutiles du WiFi et des téléphones DECT doivent également être connues du public.

Recommandation 5 : En obligeant l'autorité Santé Canada à recueillir les plaintes et les réactions négatives des riverains d'antennes relais et des utilisateurs d'appareils mobiles émetteurs de rayonnements électromagnétiques et surtout y donner suite, le Comité Parlementaire dénonce la situation vécue dans l'Ontario cet été, où des parents ont recensé une trentaine de cas d'enfants rendus malades probablement à cause des nouveaux systèmes Wifi installés dans leur école. Face à cette situation, l'autorité Santé Canada a dit que cela était impossible, car "*les Canadiens sont protégés par le code de sécurité 6*" et il n'a rien été fait pour vérifier les inquiétudes et constatations des parents in situ ! En fait, le système actuel issu des recommandations de l'organisation privée ICNIRP est déclaré légal et sécuritaire donc aucune contestation n'est possible. Pareillement pour les réactions des riverains d'antennes relais qui constatent des effets sur leur santé, dorénavant ils pourraient être entendus, leurs témoignages consignés et étudiés. Actuellement, personne ne peut, ni ne veut, entendre ces plaintes, ceci même au niveau des autorités de santé publique provinciales canadiennes.

Le Bloc Québécois, dans une opinion complémentaire, dénonce l'imposition d'antenne relais de téléphonie mobile cellulaire par Industrie Canada près des populations. L'origine de cette recommandation vient des inquiétudes manifestées par la population qui s'oppose de plus en plus et en masse contre une irradiation artificielle permanente provenant des antennes relais installées à proximité de leur domicile. Diverses pétitions de plusieurs milliers de noms dont celle de SEMO (Sauvons nos Enfants des Micro-Ondes) ont été déposées à la Chambre des Communes par le Bloc Québécois – c'est cette pétition qui est à l'origine des auditions du Comité de Santé Parlementaire sur l'impact des irradiations HF micro-ondes sur la santé humaine.



ENQUÊTE EUROPÉENNE
sur les symptômes
biologiques
et sanitaires
ressentis par
les riverains des
antennes relais

[click](#)

Face à l'accroissement sans précédent de l'irradiation artificielle micro-ondes dans l'environnement, il est nécessaire et vital d'avoir de nouvelles données pour une évaluation globale de l'impact des ondes sur la santé des humains.

Ce questionnaire enquête anonyme grand public se veut simple.
Pour qu'il soit crédible et représentatif il est essentiel qu'il obtienne une large diffusion en Europe et dans le monde pour engranger le maximum de données statistiques.

Élaboré à l'origine en version papier par le Dr Roger Santini, il a été actualisé afin d'être au plus près de la réalité du vécu des riverains d'antennes relais.
Après traitement informatique des données, les statistiques seront transmises anonymement aux scientifiques et organismes d'états afin d'analyses et publications.

Merci de votre aide pour la diffusion de cette enquête européenne.